



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	27_rue_pompe_75016	Numéro	75116_094_12
Adresse du site	27, rue de la Pompe	Hauteur	R + 8 (27,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Deux autres opérateurs déjà présents sur le site OF (30°, 140° et 280°) et SFR (60°, 200° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/07/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	31/07/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	27/10/2018
Historique et contexte	V1 (azimuts 50°, 200° et 290°) du 29/06/2018 modification des azimuts (trop proche des azimuts des deux autres opérateurs)

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 190° et 280°.		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès toiture entre 3 m et 8 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	Néant	Vis-à-vis (25m)	R + 6 Az 190°
Divers	Groupe scolaire Gerson ; 31 rue de la Pompe 75016 ; R + 4 ; 46 M <1V/m Maison médicalisée ; 12 villa Jules Janin 75016 ; R+2 ; 80 M <1V/m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, trois antennes seront installées, deux seront intégrées dans deux fausses cheminées. Les fausses cheminées sont en résine d'aspect identique aux cheminées existantes. Une antenne sera intégrée dans un bardage de teinte blanc identique à l'édicule.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	29,70 m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

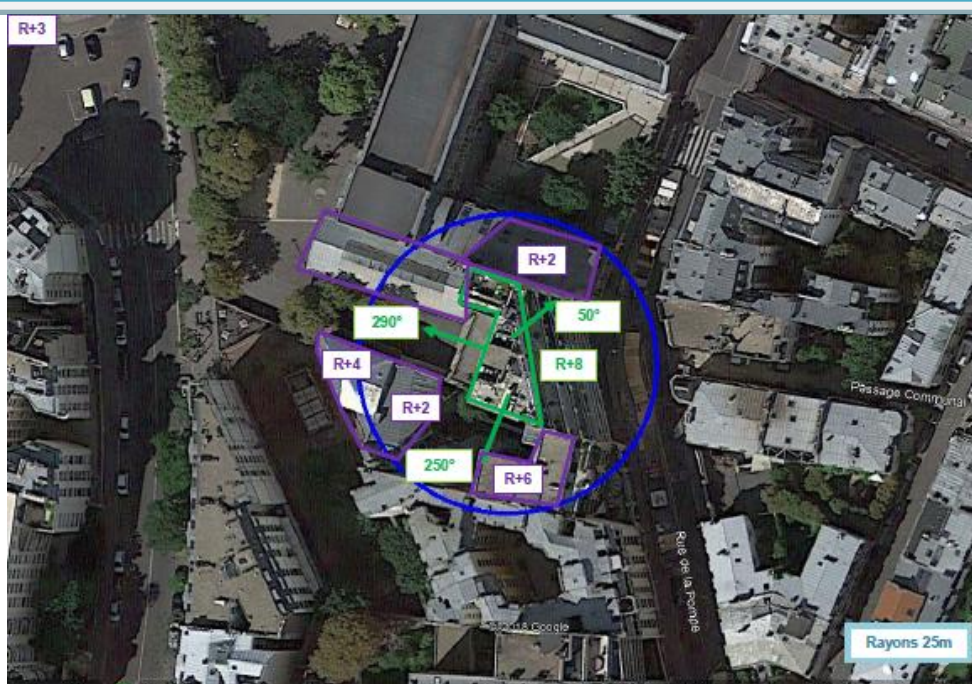
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Groupe scolaire Gerson	31 rue de la Pompe	R + 4	OUI	46 M	<1V/m, soit 1.94 %
Maison médicalisée Jules Janin	12 villa Jules Janin	R+2	NON	80 M	<1V/m, soit 0,55%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 60°:



Azimut 190°



Azimut 280°:

